

Coup d'arrêt sur l'emploi dans le tertiaire, inquiétude pour la construction

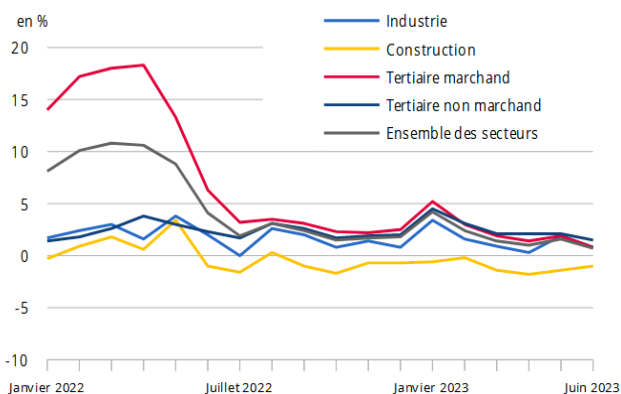
Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes • n° 39 • Octobre 2023

Au 2^e trimestre 2023, en Auvergne-Rhône-Alpes, l'activité économique continue de croître mais à un rythme plus modéré qu'au trimestre précédent. Elle reste supérieure au niveau enregistré un an auparavant. Dans le sillage du tertiaire marchand, l'emploi salarié stagne au niveau régional. La légère hausse de l'emploi industriel compense les baisses dans la construction et l'intérim. Le taux de chômage se stabilise pour le troisième trimestre consécutif, malgré une faible augmentation dans plusieurs départements de la région. Grâce à la clientèle étrangère, l'activité dans le tourisme continue de progresser. Les indicateurs concernant le bâtiment sont préoccupants ; on y observe une baisse de l'activité conjuguée à celle de l'emploi salarié et surtout une chute du nombre de permis accordés et de mises en chantier. Cette évolution, également présente sur l'ensemble de la France, est cependant plus marquée dans la région.

L'activité économique continue d'augmenter

Au 2^e trimestre 2023, l'activité économique, mesurée par le nombre d'heures rémunérées, continue d'augmenter en Auvergne-Rhône-Alpes, à un rythme toutefois plus modéré qu'au trimestre précédent. ► **figure 1**. En juin 2023, l'activité progresse de 1,2 % par rapport au même mois de l'année précédente, après +1,7 % en mai et +1,0 % en avril. Au niveau national, l'activité croît plus fortement avec respectivement +1,5 %, +1,9 % et +1,3 % sur les mêmes mois.

► 1. Écart des heures rémunérées par secteur par rapport au même mois de l'année précédente



Source : DSN, traitements provisoires Insee.

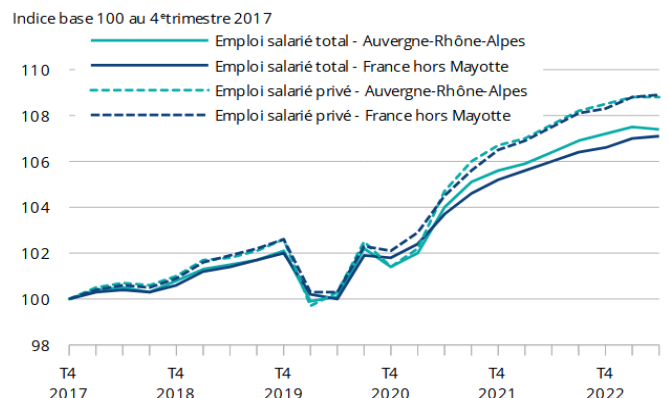
L'activité est en hausse dans l'ensemble des secteurs à l'exception de la construction, en baisse constante depuis septembre 2022, et qui diminue encore de 0,5 % en juin. Les autres secteurs n'ont pas connu de repli depuis plus de deux ans : la hausse est plus marquée dans le secteur des services marchands (+1,3 %) et non marchands (+1,5 %), et l'industrie. Ces dynamiques sont quasiment identiques au niveau national, mis-à-part pour la

construction dont l'évolution nationale est plus favorable sur tout le trimestre.

Après deux ans et demi de croissance continue, l'emploi salarié à l'arrêt

Au cours du deuxième trimestre, l'emploi régional marque une pause, perdant moins de 300 emplois ► **figure 2**. Cette quasi-stagnation intervient après la création de 12 000 emplois en moyenne au cours des quatre trimestres précédents sur un total de 3,3 millions de salariés. La situation n'est que très légèrement plus favorable au niveau national, avec une croissance de 21 000 emplois sur le dernier trimestre soit une évolution inférieure à +0,1 %. Cette interruption clôt une période de croissance continue de l'emploi salarié sur dix trimestres, avec une tendance quasi régulière à la décélération. Ainsi, sur un an, le solde reste positif (+ 31 600 emplois).

► 2. Évolution de l'emploi salarié



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Des situations très proches d'un département à l'autre

L'emploi stagne, diminue ou croît très faiblement dans l'ensemble des départements. La variation de l'emploi ne dépasse 0,2 % en valeur relative dans aucun département, allant d'un gain de 500 emplois dans l'Isère à une perte de 600 dans la Loire.

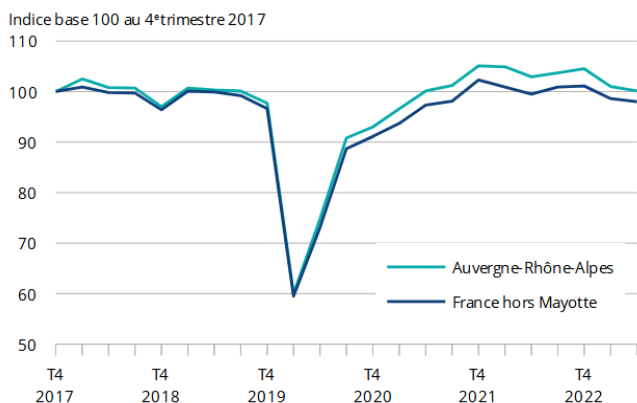
L'emploi intérimaire baisse de nouveau au deuxième trimestre

Au 2^e trimestre 2023, l'emploi intérimaire baisse de nouveau dans la région, mais de façon moins marquée qu'au premier trimestre : -0,9 % (soit -1 000 emplois) après -3,3 % au trimestre précédent (soit -3 800 emplois), pour s'établir à 111 000 intérimaires. Cette évolution suit la même tendance qu'au niveau national, quoiqu'un peu plus prononcée (-0,5 % en France, après -2,5 %) ► **figure 3**.

La Loire, qui représente 8 % de l'emploi intérimaire de la région, contribue ce trimestre à un tiers de la baisse de l'emploi du secteur. Bien que l'intérim progresse en Haute-Loire (+3,0 %), dans la Drôme (+1,3 %) et dans l'Ain (+1,2 %), ces hausses représentent un volume trop faible (280 salariés) pour compenser les baisses enregistrées dans le Rhône (-0,9 %), l'Isère (-1,4 %), et la Loire (-3,9 %), soit, en tout, 950 intérimaires de moins pour ces trois départements.

Pour mémoire, les intérimaires sont ici comptabilisés dans le secteur des agences d'intérim, au sein du tertiaire marchand, quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle ils effectuent leur mission.

► 3. Évolution de l'emploi intérimaire



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Les créations d'emploi dans l'industrie se poursuivent

Avec 508 800 emplois au 2^e trimestre 2023, l'emploi industriel progresse de 0,2 % par rapport au trimestre précédent, après +0,3 % au 1^{er} trimestre. C'est le seul des quatre grands secteurs dont l'emploi augmente ce trimestre ► **figure 4**. Néanmoins, cette évolution est la moins forte de ces deux dernières années.

Le secteur des industries extractives et celui de la fabrication d'équipements électroniques, qui représentent à eux deux 28 % de l'emploi industriel régional, portent la croissance de l'emploi industriel (+0,5 %). Avec plus de la moitié des emplois industriels, les salariés de la fabrication d'autres produits industriels sont en hausse de 0,2 % et participent également à cette croissance.

La Drôme, qui ne représente que 8 % des emplois salariés industriels, progresse fortement (+0,8 %), contribuant ainsi à un quart de la hausse régionale du secteur industriel. Les principaux moteurs de la hausse sont cependant l'Isère et le Rhône, départements concentrant près de 40 % des emplois salariés industriels (+800 emplois).

Le tertiaire marchand marque le pas

Après deux ans de forte croissance (près de 10 % en cumulé), le tertiaire marchand hors intérim ne progresse plus que de 700 salariés soit une quasi-stabilité. Avec ses 1 440 000 emplois, il représente 44 % des emplois et influe fortement sur la dynamique régionale. Au niveau national, la situation est légèrement plus favorable avec une augmentation de 0,2 % ► **figure 5**.

L'hébergement restauration, qui représente 11 % de l'emploi du secteur, est le plus allant avec une hausse de 0,8 % par rapport au trimestre précédent. Avec plus de 1 200 nouveaux emplois, ce secteur est largement le plus pourvoyeur d'emploi de l'ensemble des services marchands. Le commerce et réparation d'automobiles ainsi que les activités scientifiques techniques, administratives et de soutien, représentant plus d'un emploi sur deux, stagnent, expliquant ainsi en grande partie l'immobilité du tertiaire marchand.

► 4. Emploi salarié par secteur

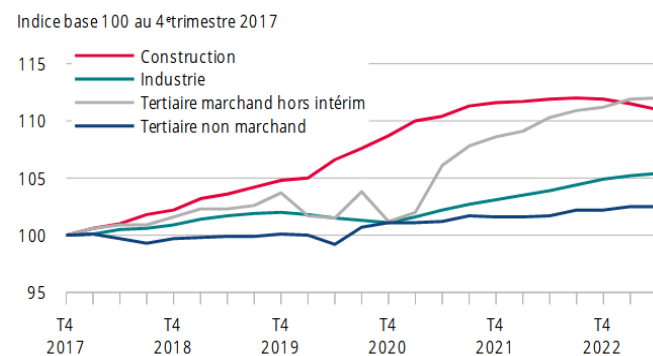
Secteur d'activité	Effectif au 2 ^e trimestre 2023	Évolution par rapport au 1 ^{er} trimestre 2023		Évolution par rapport au 2 ^e trimestre 2022	
		En effectif	En %	France hors Mayotte (en %)	2022 (en %)
Agriculture	25 100	-300	-1,0	-0,8	+1,3
Industrie	508 800	+1 200	+0,2	+0,2	+1,4
Construction	200 200	-900	-0,4	-0,5	-0,8
Tertiaire marchand hors intérim	1 438 100	+700	0,0	+0,2	+1,5
Intérim	110 950	-1 000	-0,9	-0,5	-2,7
Tertiaire non marchand	975 500	-100	0,0	+0,1	+0,7
Ensemble	3 258 700	-300	0,0	+0,1	+1,0

Note : Données corrigées des variations saisonnières et arrondies pour les effectifs.
Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Le Cantal affiche la plus forte hausse dans le tertiaire marchand, avec 1,0 % d'emplois en plus, suivi par la Haute-Loire (+0,6 %) et la Haute-Savoie (+0,4 %). En revanche, le Rhône, qui représente 36 % des emplois, augmente plus faiblement (+0,2 %).

► 5. Évolution de l'emploi salarié par secteur



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.
Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

La construction continue à perdre des emplois salariés

La construction entame son troisième trimestre de baisse consécutive de l'emploi salarié avec un repli de 0,4 % au 2^e trimestre, une évolution comparable à celle de la France (-0,5 %). Au niveau départemental, l'emploi salarié dans la construction stagne ou chute dans l'ensemble des départements. Le Rhône et l'Isère perdent à eux deux 450 emplois. Ces deux départements, qui représentent plus de 40 % des emplois du secteur, diminuent de -0,5 %, et contribuent à plus de la moitié de la baisse.

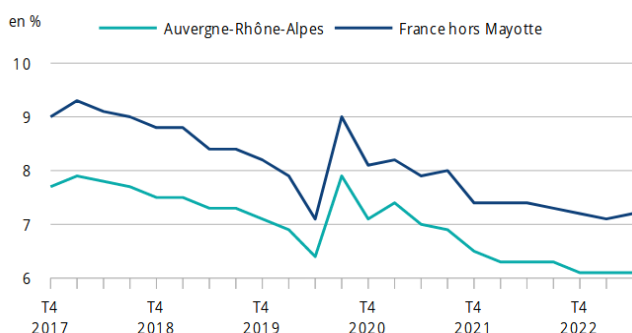
Avertissement sur le marché du travail

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN (de 2016 à 2022), des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Sur le champ public, une bascule vers la source DSN a été opérée au troisième trimestre 2022. L'évolution du troisième trimestre 2022 est donc à considérer avec prudence sur ce champ.

Le taux de chômage ne baisse plus, mais reste à un niveau historiquement bas

Au 2^e trimestre 2023, en Auvergne-Rhône-Alpes, le taux de chômage s'établit à 6,1 %, comme aux deux trimestres précédents. Au niveau national, il augmente de 0,1 point et s'élève à 7,2 % ► **figure 6**. Sur un an, au niveau régional comme au plan national, le taux de chômage baisse de 0,2 point. Il n'a pas connu de remontée dans la région depuis plus de deux ans. Sur cette période, le taux de chômage est stable dans l'Ain, l'Allier, le Cantal, la Drôme, la Loire, la Haute-Loire et le Puy de Dôme (variation comprise entre 0,1 et -0,1 point). Il baisse très légèrement en Isère, dans le Rhône et la Savoie (-0,2 point), et un peu plus fortement en Haute-Savoie (-0,3 point) et en Ardèche (-0,4 point).

► 6. Taux de chômage



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé.

Le nombre de créations d'entreprise se stabilise

Le suivi des créations d'entreprise se trouve actuellement fragilisé, en raison de l'évolution des formalités depuis le 1^{er} janvier 2023 ► **encadré**. Après un net repli au 1^{er} trimestre, le nombre de créations remonte très légèrement au 2^e trimestre 2023 (29 700 entreprises). Un même phénomène se produit au niveau national où la baisse du nombre de créations est cependant plus faible au premier trimestre et la hausse frôle les 1 % au deuxième. Le niveau des créations reste très supérieur à celui d'avant-crise sanitaire ► **figure 7**.

Dans la région, cette augmentation est plus importante dans l'industrie (+2,4 %) et surtout dans le commerce (+7,7 %).

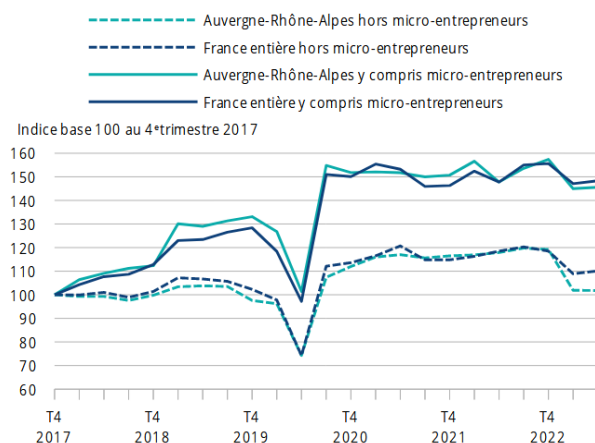
À l'inverse, les créations d'entreprise sont en forte baisse dans la construction pour le deuxième trimestre d'affilée (-14 % après -11 % au 1^{er} trimestre).

Les créations d'entreprise sous statut de micro-entrepreneur, qui représentent deux nouvelles entreprises sur trois, évoluent de +0,6 %. Elles progressent de 8,2 % dans le commerce mais reculent dans tous les autres secteurs.

Hors micro-entrepreneurs, le nombre de créations est stable mais cette inertie cache de fortes disparités sectorielles : alors que les créations progressent dans l'industrie (+12 %) et dans le commerce (+6,8 %), elles chutent très fortement dans le secteur de la construction (-27 %).

En Auvergne-Rhône-Alpes, entre juillet 2022 et mars 2023, 5 750 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire. Ce chiffre est en constante augmentation depuis un an et demi et se rapproche du niveau connu avant la crise sanitaire (environ 5 900).

► 7. Évolution des créations d'entreprises



Note : Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : Ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Avertissement sur les créations d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les formalités de création d'entreprises doivent obligatoirement s'effectuer sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important fragilise temporairement le suivi mensuel des créations d'entreprises, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Les évolutions des créations d'entreprises enregistrées sur les premiers mois de l'année 2023 doivent donc être interprétées avec une grande prudence et peuvent faire l'objet de révisions significatives.

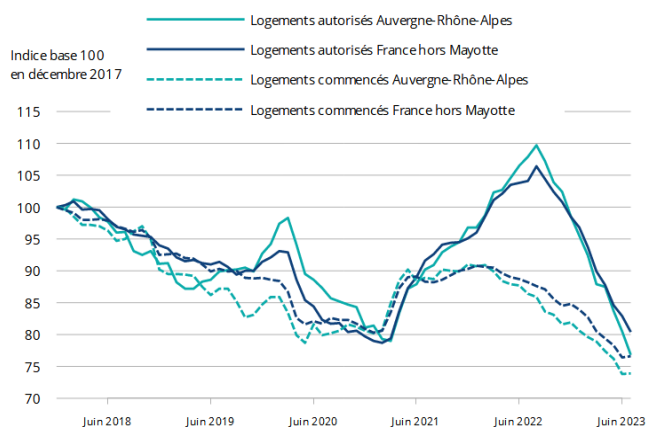
Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles dans l'onglet Documentation de la version web de la [publication nationale](#).

L'essoufflement de la construction de logements se poursuit

En Auvergne-Rhône-Alpes, 55 900 autorisations ont été accordées entre juillet 2022 et juin 2023 pour la construction de logements neufs. Ce volume a baissé de 24,4 % comparé au cumul annuel précédent ► **figure 8**. Cet indicateur se détériore depuis l'été 2022, après une période de forte hausse de mars 2021 à août 2022, où le record de juin 2008 avait été atteint. La tendance est la même au niveau national mais la diminution est un peu moins marquée (-20,2 %). Dans la région, l'Ain (-43,8 %) est le département qui subit le plus important repli.

Le nombre de mises en chantier depuis un an (juillet 2022 à juin 2023) comparé au nombre observé un an auparavant, est également en baisse de 15,9 % dans la région, situation comparable avec le niveau national (-13,9 %). Les plus fortes diminutions sont enregistrées en Haute-Loire (-33,7 %), dans le Puy-de-Dôme (-30,3 %) et le Rhône (-20,8 %).

► 8. Évolution du nombre de logements autorisés et commencés à la construction



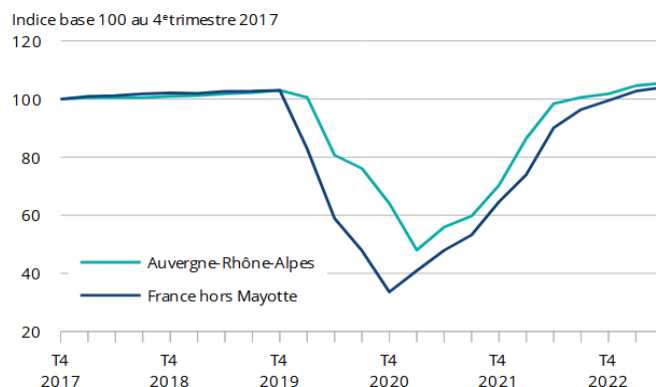
Note : Données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, Sit@del2.

L'hébergement croît beaucoup plus fortement que la restauration

Au 2^e trimestre 2023, les hôtels de la région enregistrent 5,7 millions de nuitées, soit 3,5 % de plus qu'un an auparavant ► **figure 9**. Cette hausse est uniquement due au retour de la clientèle étrangère. Le nombre de nuitées des non-résidents augmente en effet de 19,2 % entre les deux trimestres, alors que celui de la clientèle de France diminue de -0,6 %. Le nombre d'heures rémunérées dans les activités touristiques est en hausse de 3,4 % par rapport au 2^e trimestre 2022, confirmant la bonne santé du secteur depuis la sortie de la crise sanitaire. Comme au trimestre précédent, l'hébergement tire la croissance des activités touristiques (+7,9 % contre +1,8 % pour la restauration). Ce secteur progresse particulièrement dans le Rhône (+19,5 %) qui contribue à plus de 45 % à la croissance. Il augmente assez fortement en Haute-Savoie et dans le Cantal. Seule la Loire est en repli (autour de 3 %). Concernant les activités de restauration, neuf départements sont en hausse avec, en tête, la Haute-Savoie (+3,9 %). L'Ardèche, la Loire et la Haute-Loire sont en baisse d'environ 1 %.

► 9. Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Note : Données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres en base 100 au 4^e trimestre 2017

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

Megan Courthial, Pierre-Pascal Housez, Philippe Lagarde, Grégory Rabatel (Insee)

► Contexte national –

En France, l'activité a bénéficié de plusieurs effets de rattrapage

En France, l'activité a progressé de +0,5 % au deuxième trimestre 2023, après une stabilité en début d'année. Plusieurs branches ont bénéficié d'effets de rattrapage après des difficultés d'offre en 2022 (production d'électricité, industries automobile ou énérgo-intensives...), ce qui a notamment soutenu les exportations. La consommation en revanche s'est repliée, notamment dans l'alimentation, et ce dans un contexte de prix à la consommation en ralentissement mais encore en nette progression sur un an. L'investissement des ménages a poursuivi son recul, affecté par le renchérissement des crédits immobiliers. L'emploi a ralenti (+0,1 % entre fin mars et fin juin) après plusieurs trimestres consécutifs de hausses soutenues. D'ici la fin de l'année, l'inflation refluerait quelque peu et l'activité progresserait, mais sans beaucoup de ressort.

► Contexte international –

Au premier semestre 2023, les grandes économies mondiales ont évolué en ordre dispersé

Les contraintes d'offre qui affectaient l'économie mondiale en 2022 (coût de l'énergie, difficultés d'approvisionnement) ont continué à s'alléger à la mi-2023. Les resserrements monétaires se sont par ailleurs poursuivis et l'inflation reflue dans plusieurs pays. Les grandes économies ont toutefois évolué en ordre dispersé : net ralentissement en Chine, entre moindres effets de rattrapage et inquiétudes croissantes sur la demande ; résilience aux États-Unis, notamment du marché du travail et de l'investissement des entreprises ; faible dynamisme en Europe, affectée par les effets des hausses de taux et des niveaux d'inflation encore élevés. La croissance européenne resterait peu dynamique d'ici la fin de l'année.

► Pour en savoir plus

- « Le tertiaire hors intérim et l'industrie soutiennent l'emploi », *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes* n° 38, juillet 2023.
- Bilan économique 2022 : « L'activité économique régionale résiste malgré les contraintes et les incertitudes », *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes* n° 37, juin 2023.
- « Point de conjoncture du 7 septembre 2023 », *Point de conjoncture*, Insee, septembre 2023.
- « Au deuxième trimestre 2023, l'emploi salarié est quasi stable dans la majorité des régions », *Insee Informations rapides* n° 257, octobre 2023.
- Tableau de bord de la conjoncture : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121840>.

